Envoyé en préfecture le 14/09/2023
Reçu en préfecture le 14/09/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20230829-DEC202385B-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

29 AOUT 2023

DEC202385B
Objet : signature d'une convention de prestation de services avec l'association Ateliers passions partagées

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 4 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros) ;

VU le projet de convention ;

CONSIDERANT la nécessité de changer les rideaux du dortoir de l'école maternelle Les Deux Erables ;

CONSIDERANT la proposition de l'association Ateliers passions partagées de confectionner les rideaux gracieusement contre le remboursement des fournitures ;

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits à cet effet au budget de la ville ;

CONSIDERANT qu'il convient de conclure une convention à ce titre ;

DECIDE de conclure une convention de prestation de services avec l'association Ateliers passions partagées pour la confection de nouveaux rideaux pour le dortoir de l'école maternelle des deux Erables, contre le remboursement des fournitures.

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON